**TERMS OF REFERENCE FOR INDIVIDUAL CONSULTANTS**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Consultation nationale : recrutment d’un ( e) Sociologue pour l’élaboration et le suivi de la mise en oeuvre d'un plan stratégique de Communication pour le Changement Social et Comportemental (SBC) concernant la prévention et la lutte contre la violence faites aux enfants en milieu familial | **Funding Code**  SC220566 | **Type of engagement**  Consultant  Individual Contractor Part-Time  Individual Contractor Full-Time | **Duty Station:**  Tunis, Tunisie |
| **Purpose of Activity/Assignment:**  Recrutement d'un sociologue pour analyser les causes de la violence envers les enfants en tenant compte des spécificités régionales des normes sociales.  Résultats attendus de l’étude qualitative :  **Analyse sociologique locale** : Étude du contexte sociologique local en relation avec l'utilisation de la violence comme méthode éducative.  **Facteurs de la violence** : Analyse des facteurs qui sous-tendent le recours à la violence envers les enfants au sein de la famille.  **Recommandations** : Élaboration de recommandations pour orienter les interventions de communication de masse et de proximité visant à promouvoir une discipline éducative positive. Un document détaillant ces recommandations et leurs déclinaisons en activités sera fourni.  **Évaluation des comportements** : Contribution à l’élaboration d'une base de référence et de suivi pour les comportements sociaux ciblés, avec une évaluation des tendances de changement post-intervention.  Ces résultats contribueront à créer un environnement plus sûr et bienveillant pour les enfants en Tunisie, en particulier dans les régions prioritaires de Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Jendouba, Siliana, Médenine, et Tunis. | | | |
| **Scope of Work:**  « La violence contre les enfants est une violation de leurs droits humains. Les répercussions de la violence à court et à long terme sont souvent graves et préjudiciables. Les blessures physiques, affectives et psychologiques causées par des actes de violence peuvent avoir de graves conséquences sur le développement d'un enfant, sa santé et sa capacité d'apprentissage… La violence n’est pas inévitable. Elle ne devrait jamais être banalisée et rien ne devrait jamais la justifier, quelle qu’elle soit. Nous pouvons et devons la prévenir ». C’est l’un des messages clé de l’étude des Nations unies sur la violence à l’encontre des enfants (2006) qui a permis de mettre en lumière un phénomène mondial qui touche tous les enfants, dans toutes les couches sociales et dans tous les pays.  Cette même étude, qui demeure l’une des références importantes à ce jour, a souligné que « les mesures prises [pour lutter contre la violence commise à l’encontre des enfants] sont souvent des réactions qui mettent l’accent sur ses symptômes et ses conséquences et non sur ses causes. Les stratégies tendent à être fragmentées au lieu d’être intégrées et les ressources allouées aux mesures nécessaires sont insuffisantes ».  La Tunisie n’est pas épargnée de ce phénomène. Malgré les efforts déployés pour réduire le taux de violence faite aux enfants en milieu familial, les données révélées par l’enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) réalisée en 2023 et publiée en février 2024 demeurent préoccupantes. Elle a démontré que 8 enfants sur 10 subissent une discipline violente sous forme de châtiments corporels ou d’agression psychologique par ceux qui sont censés leur fournir protection et soins. Ce taux n’a pas significativement diminué depuis deux décennies (80,9% en 2023, 88% en 2018) et 93% en 2013) ce qui souligne l’ancrage de la discipline violente dans les normes sociales et culturelles encore tolérantes vis-à-vis des pratiques violentes contre les enfants au sein de leurs familles, un environnement qui est censé être le plus protecteur pour l’enfant.  Selon une autre étude de 2023 portant sur les pratiques disciplinaires des enfants en Tunisie, 86,2% des Tunisiens déclarent avoir été victimes et/ou témoins de pratiques disciplinaires violentes : 83,8% des violences psychologiques et 81% des violences physiques. La punition est perçue comme un « droit pour les parents : 64,6% des Tunisiens pensent qu’un parent a le droit de punir ses enfants à travers des pratiques violentes. Les punitions les plus appropriées selon les parents sont : La privation de moyens de loisir (83,6%), la privation d’argent de poche (67%), les cris (63,5%), les fessées à mains nues (61,2%) ou encore la menace de priver les enfants de leurs loisirs (60%). La majorité des parents sont conscients que les punitions ont des effets néfastes sur les enfants : 85% des répondants pensent que la punition physique peut avoir des effets négatifs sur l’éducation de l’enfant. Au contraire, 13% d’entre eux pensent que les punitions peuvent avoir des effets bénéfiques sur l’enfant.  La majorité des Tunisiens (86% des répondants) pensent que la punition psychologique peut avoir des effets négatifs sur l’éducation de l’enfant. En revanche, 14% pensent que les punitions peuvent avoir des effets bénéfiques sur l’enfant. L’étude a également révélé une faible connaissance des structures de protection de l’enfance : seulement 31% des répondants déclarent connaitre un service (public ou privé) vers lequel ils peuvent se tourner si un enfant est victime ou témoin de violence. Il s’agit principalement du délégué à la protection de l’enfance (86,7%).  Selon une étude de 2020 sur les Connaissances, les Attitudes et les Pratiques des parents liées à la petite enfance, 58% des parents expriment le besoin d’être accompagnés pour développer et ou renforcer leurs compétences en matière de pratiques parentales positives. C’est ainsi que la SBC joue un rôle important dans la promotion du changement de comportement souhaité tant au niveau individuel que social en proposant des alternatives éducatives positives émanant des communautés et basées sur les normes et les croyances sociales avec des mécanismes de soutien pour maintenir le changement escompté dans le temps. De plus, cette approche favorise l’implication et l’engagement de la communauté ainsi que l’amplification des voix et des bonnes pratiques susceptibles d’élargir l’impact des interventions menées.  Dans ses observations finales concernant le rapport de la Tunisie valant quatrième à sixième rapports périodiques de 2021[[1]](#footnote-2), le Comité des Droits de l’enfant des Nations Unies a recommandé à la Tunisie « (i) D’élaborer une stratégie globale visant à prévenir et combattre toutes les formes de violence à l’égard des enfants, y compris la violence intrafamiliale, la négligence et les abus sexuels, et de mener des programmes de sensibilisation et d’éducation, avec la participation des enfants ; (ii) De promouvoir des programmes à assise communautaire et familiale visant à prévenir et à combattre la violence et la négligence à l’égard des enfants».  A cet effet et compte tenu de l’ampleur persistante du phénomène de la violence, l’UNICEF s’est engagé, dans le cadre du Programme Pays 2021-2025 entre l'UNICEF et le Gouvernement Tunisien, à soutenir la mise en place d’une stratégie de communication pour le changement social et comportemental pour la prévention et la lutte contre la violence faite aux enfants en milieu familial.  La stratégie comporte le renforcement des capacités nationales en matière de prévention de la violence contre les enfants et la mise en œuvre d’un plan d’intervention de changement de comportement auprès des acteurs, des familles et des enfants pour la promotion de la discipline positive. Afin de favoriser un changement significatif dans les normes sociales et les comportements préjudiciables liés à la violence à l'encontre des enfants, un travail de fond est nécessaire au regard des indicateurs qui restent alarmants au fil des années malgré les efforts déployés.  À cet effet, l'UNICEF recrute un expert national pour mener une étude qualitative approfondie sur les dynamiques sociales et culturelles contribuant à la violence envers les enfants. Cette étude fournira un contexte précis pour concevoir des interventions SBC efficaces, adaptées aux réalités des communautés ciblées, afin de promouvoir une discipline éducative positive. L'objectif est de compléter les données existantes sous un angle socio-anthropologique.  Les interventions prévues sont :   * Organiser des réunions de cadrage avec les commanditaires de la mission. * Effectuer une revue de la littérature existante (études, thèses, recherches académiques, rapports) et rencontrer des professionnels et experts nationaux. * Présenter la méthodologie et les outils de l’analyse. * Analyser les normes sociales relatives à la violence envers les enfants, y compris les attitudes, croyances et perceptions communautaires, à travers des entretiens et groupes de discussion avec des représentants des communautés, des professionnels, et des parties prenantes, incluant parents, enfants et adolescents dans les 7 gouvernorats ciblés. * Participer à des activités communautaires pour observer et comprendre les interactions sociales et culturelles qui engendrent et acceptent la violence, et identifier les normes sociales et les obstacles à la prévention. * Un rapport final sera élaboré, comprenant des recommandations stratégiques pour un plan de communication visant la prévention et la lutte contre la violence en milieu familial. Ce rapport fournira également une base de référence permettant d’évaluer la situation avant et après la mise en œuvre du plan SBC. Un article scientifique à soumettre à une revue académique sera également élaboré.   Ces interventions contribueront à créer un environnement plus sûr et bienveillant pour les enfants en Tunisie, notamment dans les régions prioritaires (Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Jendouba, Siliana, Médenine, Tunis). | | | |
|  | | | |
| **Child Safeguarding**  Is this project/assignment considered as “[Elevated Risk Role](https://unicef.sharepoint.com/sites/DHR-ChildSafeguarding/DocumentLibrary1/Guidance%20on%20Identifying%20Elevated%20Risk%20Roles_finalversion.pdf?CT=1590792470221&OR=ItemsView)” from a child safeguarding perspective?       YES       NO     If YES, check all that apply:      **Direct contact role** YES       NO   If yes, please indicate the number of hours/months of direct interpersonal contact with children, or work in their immediately physical proximity, with limited supervision by a more senior member of personnel:     |  | | --- | |  |     **Child data role** YES      NO   If yes, please indicate the number of hours/months of manipulating or transmitting personal-identifiable information of children (name, national ID, location data, photos):     |  | | --- | |  |   More information is available in the [Child Safeguarding SharePoint](https://unicef.sharepoint.com/sites/DHR-ChildSafeguarding/SitePages/Amendments-to-the-Recruitment-Guidance.aspx) and [Child Safeguarding FAQs and Updates](https://unicef.sharepoint.com/sites/DHR-ChildSafeguarding/DocumentLibrary1/Child%20Safeguarding%20FAQs%20and%20Updates%20Dec%202020.pdf) | | | |

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Budget Year:** | **Requesting Section/Issuing Office:** | | **Reasons why consultancy cannot be done by staff:** | | | |
| *2024* | *Child protection* | | *La mission nécessite une expertise spécifique et un engagement en plein temps avec des déplacements fréquents* | | | |
| **Included in Annual/Rolling Workplan***:*  Yes  No, please justify: | | | | | | |
| **Consultant sourcing:**  National  International  Both  **Competitive Selection:**  Advertisement  Desk Review  Roster  **Single Source Selection** | | | | | **Request for:**  New SSA – Individual Contract  Extension/ Amendment | |
| **If Extension, Justification for extension:** | | | | | | |
| **Supervisor:** | | **Start Date:**  **01/07/2024** | | **End Date:**  **31/12/2024** | | **Periode/timeline**  **60 jours réparti sur 5 mois** |
|  | |  | |  | |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Work Assignments Overview | Deliverables/Outputs | nombre de jours estimé pour finaliser le livrable | Timeline | Pourcentage de paiement |
| * Réunion/s de cadrage de la mission avec les équipes du MFFES, l’équipe UNICEF. * Etude de la documentation mise à disposition * Présentation pour avis et validation d’une note méthodologique, des outils d’analyse et d’un plan de travail détaillé | * Un PV de la réunion * Un rapport initial en français avec une note méthodologique, un chronogramme des activités | 5 jours | semaine de 01 juillet | 20% |
| * Une analyse du contexte sociologique local en lien avec la violence comme discipline éducative. (Rapport d’analyse du contexte socio-anthropologique) | * Un rapport d’analyse des contextes sociologiques locaux dans les différentes régions ciblées en français | 15 jours | Deuxième quinzaine de juillet |
| * Une analyse des facteurs sous-jacents au recours à la violence faites aux enfants au sein de la famille. (Une matrice) | * Une matrice qui reprend les principaux facteurs sous-jacents au recours à la violence. En arabe | 15 jours | Deuxième quinzaine de juillet | 20% |
| * Des recommandations pour orienter l’intervention en communication de masse et de proximité pour le changement de comportement social en faveur de la l’adoption d’une discipline éducative positive. | * Rapports de suivi avec des recommandations et les actions pour adaptation et/ou amélioration de la mise en œuvre avec des déclinaisons en activités en arabe et en français. | 5 jours | Semaine de 5 aout | 20% |
| * Contribution à l’élaboration d’une base/end-line relative au comportement social objet de changement. (un tableau avec les indicateurs de départ) | * Un tableau avec une liste des indicateurs de départ en arabe | 10 jours | 15 Aout | 20% |
| * Une appréciation des tendances de changement post-intervention est réalisée. (Rapport final avec une description détaillée de résultats atteins) | * Un rapport final avec une description détaillé des résultats atteint en arabe et en français. * Un article à soumettre dans une revue scientifque | 5 jours | Fin octobre | 20% |
| * Appuyer le reste de l’équipe pour évaluer l’impact des interventions SBC sur les différents intervenants ainsi que le public cible | * Contribution dans l’élaboration d’un rapport d’évaluation des tendances de changement post intervention | 5 jours | Novembre |

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **stimated Consultancy fee** |  |  |  |
| Travel International (if applicable) | NA |  |  |
| Travel Local (please include travel plan) | 2 visites x 7 régions  14 jours merci de préciser le nombre de jours de déplacements |  |  |
| DSA (if applicable) |  |  |  |
| **Total estimated consultancy costs[[2]](#endnote-2)** |  |  |  |
| **Minimum Qualifications required:** | **Knowledge/Expertise/Skills required:** | | |
| Bachelors  Masters  PhD  Other  Enter Disciplines  Un diplôme de niveau master en sciences sociales ou sciences humaines ou équivalent | * Avoir au moins 5 ans d’expériences dans la réalisation d’études qualitative dans le domaine social. * Expérience prouvée dans la conception et la facilitation d’atelier de réflexion/mobilisation/ recueil de données. Disposer d’une bonne connaissance du contexte social et des problématiques liées au domaine de la protection de l’enfance notamment la violence faite aux enfants * Expériences de consultations ou travaux similaires seraient un atout * Parler et écrire couramment l’arabe et le français | | |
|  |  | | |
| [Competitive Selection Criteria](https://unicef.sharepoint.com/:x:/r/sites/DHR/_layouts/15/Doc.aspx?sourcedoc=%7Bda0b1215-ade3-4345-8188-e2b7df9b2fa4%7D&action=default&uid=%7BDA0B1215-ADE3-4345-8188-E2B7DF9B2FA4%7D&ListItemId=353&ListId=%7B465BE47D-174D-4461-B4D6-18B9FC34CB32%7D&odsp=1&env=prod&web=1&cid=a9bfc2d5-3213-4b69-9b04-acb0c830c6d1) (for clarification see [Guidance)](https://unicef.sharepoint.com/:w:/r/sites/DHR/_layouts/15/Doc.aspx?sourcedoc=%7BB3E3517A-8BBF-4368-90FE-7DBCD31544EA%7D&file=Guidance%20on%20Completing%20the%20Selection%20Matrix%20for%20Consultants%20and%20Individual%20Contractors.docx&action=default&mobileredirect=true)  A) Technical Evaluation (maximum 75 Points)  - Un diplôme de niveau master sciences sociales ou sciences humaines ou équivalent **20 pts**  - Avoir au moins 5 ans d’expériences dans la réalisation d’études qualitative dans le domaine social **20 pts**  - Expérience à travailler en équipe ou conjointement ou avec d’autres experts sur des projets similaires **10 pts**  - Compréhension des objectifs et spécificités mentionnés dans les termes de référence et adéquation de la note méthodologique aux termes de références **20 pts**  - Parler et écrire couramment l’arabe et le français **5 pts**  l’offre technique est valide que si elle est de 45 au minimum.  B) Financial Proposal (maximum of 25 Points)  L’offre financière doit inclure aussi les frais de déplacements et de communication de l’expert  Le score final doit suivre le principe du « meilleur rapport qualité-prix », c’est-à-dire obtenir le résultat souhaité au tarif le plus bas possible.  **Les candidats sont invités à stipuler des honoraires tout compris (all inclusif), y compris les frais de transport, séjour, administratifs, traductions, etc. Ainsi que les frais de déplacement dans les régions tenant compte que le nombre de jours de déplacement est estimé à raison de 14 jours.**  **Terms de paiment**: Le paiement des honoraires professionnels sera en TND et basé sur la soumission des livrables convenus. L’UNICEF se réserve le droit de retenir le paiement dans le cas où les livrables soumis ne sont pas à la hauteur des normes requises ou en cas de retard dans la soumission des livrables de la part du consultant. | | | |
| **Administrative details:**  Visa assistance required:  NO  Home Based  Office Based:  **NO** | **If office based,** seating arrangement identified: NO  IT and Communication equipment required: NO  Internet access required: NO | | |
| **Request Authorised by Section Head** | **Request Verified by HR:** | | |
|  |  | | |
| *Approval of Chief of Operations (if Operations): Approval of Deputy Representative (if Programme)*  *\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_*  *Representative (in case of single sourcing/or if not listed in Annual Workplan)* | | | |
|  | | | | |
|  | | | | |

Les personnes engagées dans le cadre d'un contrat de consultant ou d'un contrat individuel ne seront pas considérés comme des « fonctionnaires » en vertu du Statut et du Règlement du personnel de l'Organisation des Nations Unies et des politiques et procédures de l'UNICEF et n'auront pas droit aux avantages qui y sont prévus (tels que les droits à congé et la couverture d'assurance maladie). Leurs conditions d'emploi seront régies par leur contrat et les Conditions générales des contrats de services de consultants et d'entrepreneurs individuels. Les consultants et les entrepreneurs individuels sont responsables de la détermination de leurs obligations fiscales et du paiement de toutes les taxes et/ou droits, conformément aux lois locales ou autres lois applicables.

Le candidat sélectionné est seul responsable de s'assurer que le visa (applicable) et l'assurance maladie requis pour exécuter les tâches du contrat sont valides pour toute la durée du contrat. Les candidats sélectionnés sont soumis à la confirmation de leur statut de vaccination complète contre le SARS-CoV-2 (Covid-19) avec un vaccin approuvé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui doit être satisfaite avant d'accepter la mission. Elle ne s'applique pas aux consultants qui travailleront à distance et qui ne sont pas censés travailler ou visiter les locaux de l'UNICEF, les lieux d'exécution des programmes ou interagir directement avec les communautés avec lesquelles l'UNICEF travaille, ni se déplacer pour exercer des fonctions pour l'UNICEF pendant la durée de leurs contrats de consultant.

L'UNICEF offre des [aménagements raisonnables](https://www.unicef.org/careers/unicef-provides-reasonable-accommodation-job-candidates-and-personnel-disabilities) aux consultants handicapés. Il peut s'agir, par exemple, de logiciels accessibles, d'une aide aux voyages pour les missions ou d'accompagnateurs personnels. Nous encourageons vous devez divulguer votre handicap lors de votre candidature au cas où vous auriez besoin d'aménagements raisonnables pendant le processus de sélection et par la suite dans votre affectation.

1. <https://shorturl.at/fwELY> [↑](#footnote-ref-2)
2. [↑](#endnote-ref-2)